Image not found or type unknown

Rejet de ma carte de sejour

Par **kamel**, le **21/03/2009** à **22:54**

je sui rentre en france avec un visa en suite je me sui rendu en italie ou j ai vecu 6 ans quand j ai rencontre mon epouse je sui venu vivre en france ou on sé marié 28/06/2008 jé obtenu 2 recipisse de 6 mois en suite jé recu un courier de refut pour les motif suivant pas de visa entre en france en 2008 il faut dire que mon passeport je lé changer en italie donc au moment de la demande de carte sejour il ni avait pas de visa sur mon nouveau passeport jé ecrie au prefet avec la copie conforme de mon vieu passeport et demander l annulation du refet que faut il faire d autre merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés